

Affaires courantes

[Français]

M. Bellemare: Je vous remercie de votre générosité, monsieur le Président, et je l'apprécie, afin de pouvoir terminer mes remarques.

Ce n'est pas en essayant d'épargner 250 000 \$ en coupant ce comité que l'on va vraiment épargner. C'est que l'on veut éviter de gaspiller 2,5 milliards de dollars encore une fois, et c'est le cas. Il ne faut pas éliminer les petites dépenses, puis ensuite ne pas s'excuser pour les grosses dettes que l'on crée.

[Traduction]

M. Murray W. Dorin (Edmonton-Nord-Ouest): Monsieur le Président, nous tenons un bon débat aujourd'hui. Il aurait peut-être été meilleur si nous l'avions tenu dans d'autres conditions.

Je voudrais parler d'un problème qui est abordé dans le rapport et qui a également été soulevé immédiatement après le dépôt du rapport du vérificateur général la semaine dernière. Il s'agit des milliards de dollars dont on tient compte à l'égard du régime de retraite des employés de la fonction publique.

Le problème, c'est qu'en comptabilité comme en beaucoup d'autres professions ou occupations, il existe parfois des façons différentes de faire les choses. Nous faisons les choses de façon un peu différente de celle dont on procède aux États-Unis. Je crois comprendre que le Comité des comptes publics se rendra à compter d'aujourd'hui aux États-Unis pour examiner leurs méthodes comptables. Le comité découvrira que les Américains n'inscrivent pas dans leurs comptes les montants qu'ils pourraient avoir à verser en pension de retraite à leurs fonctionnaires dans les années à venir. Ils ne tiennent compte que des montants qu'ils devront verser pendant l'année en cours. Il s'agit de la méthode de comptabilité de caisse.

Au Canada, le vérificateur général du Canada a dit qu'il préférerait qu'on tienne compte de tous ces montants. Nous n'avons pas besoin de disposer de cet argent cette année, aujourd'hui, mais nous le voulons pour plus tard. Comme nous en aurons peut-être besoin à l'avenir, nous devrions l'ajouter aux comptes. À cause de cela, nous affichons cette année un déficit de 30 milliards de dollars. Nous n'avons pas vraiment à emprunter 30 milliards, mais seulement 20 milliards. La différence de 10 milliards est constituée de ces montants que nous inscrivons dans nos comptes pour l'avenir.

Voyons l'hypothèse soulevée cette année par le vérificateur général à propos du traitement fiscal de l'épargne-

retraite, et dont il est question dans le rapport dont nous discutons ici aujourd'hui. Il dit que, si on avait joué à la Bourse avec cet argent, on aurait un milliard de dollars de plus. C'est peut-être vrai. Mais il est vrai aussi qu'il aurait fallu prendre l'argent quelque part et qu'il aurait probablement fallu augmenter les impôts ou emprunter.

Est-ce que cela aurait été préférable? C'est discutable. Dans le cas qui nous occupe, je pense que le vérificateur général fait fausse route. L'autre solution est meilleure. Je reconnais qu'il y a deux approches possibles.

Quant à savoir pourquoi on fait parfois les choses différemment au gouvernement, question qui a été abordée plus tôt par un autre député, c'est qu'il s'agit du secteur public. Les règles applicables au secteur public n'ont pas toujours à être les mêmes que dans le secteur privé.

Je voudrais donner un petit exemple, et le député pourra commenter ensuite. Nous payons nos employés tout comme le secteur privé et nous retenons de l'impôt sur leur paye tout comme cela se fait dans le secteur privé.

Pourquoi se donner cette peine? On pourrait se le demander bien légitimement. C'est le même argent qui passe d'une poche à l'autre. Nous leur versons un salaire, puis nous déduisons de l'impôt. L'argent va-t-il vraiment quelque part. Non. Pour ce qui est des déductions faites dans le secteur privé, elles sont recueillies par le gouvernement.

En réalité, on se demande si une méthode est meilleure que l'autre. Il y a place aux divergences d'opinion.

• (1250)

Si le comité part en mission à Washington, je me demandais s'il pourrait examiner la question du traitement fiscal des sommes investies dans les régimes de retraite et la comptabilisation de ces régimes aux États-Unis. Le comité pourrait profiter de l'examen des méthodes comptables américaines pour enquêter sur cette question et nous revenir avec un rapport pour nous dire si ces méthodes comptables sont préférables aux nôtres.

[Français]

M. Bellemare: Monsieur le Président, il est certain que si j'ai l'occasion d'être invité par le gouvernement américain pour aller observer la façon dont il opère dans le secteur des comptes publics et la section du vérificateur général, je me ferai un plaisir d'aller apprendre, et peut-être que l'on devrait envoyer une immense délégation du gouvernement. Plusieurs députés conservateurs devaient s'y rendre afin de parfaire ce qu'on appelle, en anglais, le *professional development*.